

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ADER

VENDREDI 3 MAI 2024 A 15 H 00

IMMEUBLE LE TOUCAN

13-19, avenue Charles Régazzoni – 17200 ROYAN

Didier QUENTIN, Président de l'ader, ouvre la séance à 15 h 00.

Il remercie Monsieur Patrick MARENGO, Maire de ROYAN et Madame Nadine DAVID, Adjointe à la Culture de la ville de ROYAN, de nous faire l'honneur d'assister à notre A.G.O.

Les membres, à jour de leur cotisation à la date du 3 mai 2024, sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation par lettre individuelle ou par mail, et ils ont élargé la feuille de présence, en entrant en séance.

Le Conseil d'Administration est heureux d'accueillir les membres présents, mais aussi les membres de l'ader qui nous ont fait parvenir leurs pouvoirs.

Didier QUENTIN informe l'A.G. que Philippe BELLUTEAU, membre de notre C.A., est décédé le 5 janvier 2024, et qu'il a assisté à ses obsèques pour lui rendre hommage.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Arnaud BROUARD, du Cabinet ABC CONSEIL, nous présente le compte de résultat 2023 et le prévisionnel 2024, approuvés par le C.A. du vendredi 3 mai 2024.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU BUDGET 2024

Soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale, le compte financier de l'exercice 2023 et le budget prévisionnel 2024 sont votés à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2023

Le C.A. s'est réuni à 3 reprises, les 21 février, 3 avril et 21 août 2023.

Le nombre d'adhérents et donateurs est de 120 cette année.

Le vendredi 28 juillet 2023, Didier QUENTIN a accompagné l'ex-Ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak, pour une visite très rapide de l'église Notre-Dame. Celle-ci a fait part de son émerveillement. Germain GILLET, le fils de Guillaume, était également présent.

L'ader a participé au forum des associations, le samedi 9 septembre 2023. Un écran a été mis en place pour une rétrospective des réalisations de l'ader, depuis sa création.

Pour mémoire :

- *Création de 34 vitraux pour les triangles des 2 poutres supportant la toiture de l'auvent : **14 861 €***
- *Fabrication de 16 tuyaux de façade du grand buffet du grand orgue et 27 tuyaux de façade du petit buffet : **47 400 €***
- *Croix à l'entrée principale côté ouest : **19 797 €***
- *Achat de la statue (La Vierge) de Jean-Pierre ROUX : **2 000 €***

Didier QUENTIN a rencontré le Maire, Monsieur Patrick MARENGO, le 8 janvier 2024, pour lui parler de la restauration de la verrière axiale de Claude IDOUX, ainsi que de l'amélioration de l'accessibilité de l'église et de la création de 2 vitraux non réalisés, de chaque côté de l'autel.

Il fait lecture du courrier envoyé par la Mairie, suite à cet entretien.

- *« Concernant la remise en état du vitrail de Claude IDOUX, j'ai pris bonne note de la prise en charge financière de ces travaux par votre association dans le cadre d'un fonds de concours. A cette fin, le devis établi en septembre 2022 sera remis à jour par les services. Concernant l'autorisation administrative, elle a été déposée en octobre 2023 suite à une étude menée par un architecte en chef des Monuments Historiques (MH) requis indispensable à toute démarche de travaux sur un MH. Cette étude a été prise en charge par la ville. Au regard du délai maximum d'instruction, nous devrions obtenir l'autorisation de réaliser les travaux en février 2024. Conformément à nos échanges, les travaux devraient être programmés fin mai, début juin 2024, en fonction des disponibilités de l'entreprise. »*

Par un courrier en date du 27 février 2024, Monsieur le Maire nous a informés qu'une autorisation administrative avait été obtenue et qu'une réunion préparatoire associant les Ateliers LOIRE (l'entreprise retenue), l'architecte en chef des Monuments Historiques, la paroisse et les services de la Ville aurait lieu le jeudi 29 février 2024. Lors de cette réunion, la méthodologie d'intervention de l'entreprise sera validée (ou modifiée) et les dates d'intervention fixées.

Par un courrier en date du 3 avril 2024, Monsieur le Maire nous a informés que les travaux sur le vitrail IDOUX auront lieu du 3 au 21 juin. Les dates ont été fixées en lien avec la paroisse. Monsieur Philippe VILLENEUVE, architecte en

chef des Monuments Historiques assurera le suivi de ce chantier pour le compte de la ville.

Monsieur le Maire nous confirme que le montant du devis du 27 septembre 2022 pour la restauration du vitrail, d'un montant de 13 440 € TTC, est inchangé.

- *« Au regard du refus de la DRAC concernant l'automatisation de l'ouverture d'une des portes de l'église, il a été convenu que la ville programme une réunion sur site avec les services de la DRAC, afin de voir ce qu'il est envisageable de faire. »*

Par un courrier en date du 27 février 2024, Monsieur le Maire nous a informés qu'il est convenu de faire le point avec la DRAC lors d'une visite de chantier qui sera réalisée dans le cadre de la rénovation de la verrière IDOUX. La date n'est toujours pas fixée. Didier QUENTIN souhaite participer à cette réunion.

Madame Nadine DAVID a rencontré, le 28 mars 2024, la remplaçante de Monsieur Christophe BOUREL LE GUILLOUX, Madame Corinne GUYOT, (M. Christophe BOUREL LE GUILLOUX est maintenant conservateur régional des monuments historiques, à la tête du service régional à Bordeaux). Elle l'a amenée à la porte de l'église, côté rue du Château d'Eau, pour lui montrer la difficulté pour des personnes à mobilité réduite, d'ouvrir cette porte. Madame GUYOT n'a pas été opposée à trouver un système pour faciliter cette ouverture, à condition que celui-ci soit le plus discret possible.

- *« Enfin concernant la création des deux vitraux non réalisés de part et d'autre de la verrière IDOUX, le coût est estimé à 100 000 € HT. A ce jour, et au regard des charges financières nouvelles qui pèsent sur la ville (diminution des droits de mutation, augmentation du coût de l'énergie ...), cette opération ne peut être financée. »*

Monsieur Jean-Mary LYS, membre du C.A. de l'ader, suggère de commencer par un vitrail. Monsieur le Maire n'est pas opposé à cette idée, et propose que, pour le financement du 2^{ème} vitrail, s'il manque de l'argent, la Ville complètera ...

- **L'ader refuse d'abandonner ce projet**, et devra programmer des concerts pour participer au financement de ces vitraux.

Emmanuelle PIAUD nous informe que Monsieur le Maire souhaite que tous les ans, au mois d'octobre, un concert de musique contemporaine ait lieu. Le prochain aura lieu les 21-22 et 23 octobre 2024, sous la direction de Jérôme PILLEMENT.

L'orgue, inauguré le 24 mai 1964, fêtera ses 60 ans le 24 mai 2024.

Ces 2 événements pourront être l'occasion d'une participation au projet de création de ces 2 vitraux (annonces, diffusion de flyers ...)

Un concours devra être organisé, en y associant Florence GILLET.
Emmanuelle PIAUD a rencontré Charlotte de CHARETTE, animatrice de l'architecture et du patrimoine, cheffe de projet « Ville d'art et d'histoire », afin de connaître la procédure pour lancer ce projet.

Charlotte a contacté M. Christophe BOUREL LE GUILLOUX, Conservateur régional des monuments historiques de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, qui lui a répondu qu'il existait une commission d'art sacré, présidée par le Père Guillaume SALIN. La procédure est d'obtenir une autorisation de travaux sur édifice classé, avec soumission de la maquette, détail de mise en œuvre, etc ... Le suivi doit être assuré par un architecte en chef des monuments historiques ou un architecte du patrimoine avec 10 ans d'expérience. Il est évident que la participation d'un architecte en chef des monuments historiques implique des frais non négligeables.

CONCOURS DE COMPOSITION ROYAN-ORGUES 2023

Une convention de partenariat a été signée entre l'ador (association de défense de l'orgue de Royan) et l'ader. L'ader a financé la venue de 2 jeunes du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris : Thibault FAJOLE et Alexis GRIZARD, à hauteur de 2 000 €.

PROJETS 2024

- Réfection de la verrière axiale de Claude IDOUX.
- Amélioration de l'accessibilité de l'église
- Concerts
- Pose d'une plaque, côté porte principale de l'église Notre-Dame, portant la citation de François MAURIAC (bloc-notes du 2 octobre 1960) :

« Je la vois, qu'elle est belle ! Un grand vaisseau sombre se dresse au-dessus de cette exposition universelle qu'est le nouveau Royan : l'église de Guillaume Gillet. Elle est la fille de l'Estuaire et de la Mer, elle leur ressemble. On dirait que ce bâtiment de haut bord aux noires voilures déchiquetées a échoué là et son pavillon est celui d'un pays inconnu. Cette église a beau être de béton, elle nous arrive

du fond des siècles. Elle participe des styles auxquels elle n'a rien emprunté. »

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2023 ET DES PROJETS 2024

Soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale, le rapport moral et d'activités de l'exercice 2023 et des projets 2024 est voté à l'unanimité.

CONCLUSION DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 00.

Didier QUENTIN
Président de l'ader
06 11 30 19 20

Françoise LYS
Secrétaire de l'ader
06 70 09 90 45